

Ecobank RDC (ECD)

Appel d'offres ECD/008/RFP/2026

Février 2026

Invitation

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à soumettre une offre pour la **Maintenance des systèmes de climatisation du siège et des autres sites de la Banque**.

Les offres seront évaluées sur la base de leur conformité au cahier des charges, de leur valeur ajoutée et du meilleur rapport qualité/prix. Toute offre non conforme sera rejetée. Ecobank RDC se réserve le droit de ne retenir aucune offre et ne saurait être tenue responsable des coûts liés à la préparation des soumissions.

Le calendrier prévisionnel des différentes étapes est repris ci-dessous :

Evènements	Échéances*
Publication de l'appel d'offres	06 février 2026
Questions/Clarification des soumissionnaires	Dès publication
Visite de sites	A ALLECD-PVM@ecobank.com ou au +243 999 307 956/991 799 778
Date limite de l'envoi des soumissions	19 février 2026

**Veuillez noter que ces dates sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment. La Banque se réserve le droit d'ajuster les étapes et échéances jusqu'à la sélection finale.*

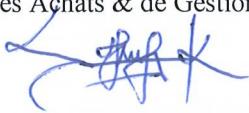
Toute demande de clarification relative au présent appel d'offres devra être adressée à l'adresse suivante : ALLECD-PVM@ecobank.com, en mentionnant en objet : « ECD/008/RFP/2026 – Nom de votre société ».

Les offres doivent être transmises selon les modalités du **point 2.1**, au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette opportunité et restons dans l'attente de votre proposition.

Bien cordialement,

Sanat-Kumara KUFUNZUKA
Chargé des Achats & de Gestion Fournisseurs



Samuel MULUMBA
Responsable des Services Généraux



Table des matières

Invitation.....	2
1. INTRODUCTION	4
1.1. CONTEXTE	4
1.2. OBJECTIF	4
1.3. DESCRIPTION DES EXIGENCES	5
1.4. SOUMISSIONS	7
1.5. CRITERES D'EVALUATION	8
2. ADMINISTRATION DE L'APPEL D'OFFRES (CONDITIONS GENERALES).....	12
2.1. ENVOI DES SOUMISSIONS	12
2.1. PROCEDURE D'EVALUATION ET NOTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE	12
2.2. UTILISATION ET DIVULGATION DES INFORMATIONS	13
2.3. DECLARATION JURIDIQUE.....	13
2.4. ÉTHIQUE	13

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE

Dans le cadre de l'exploitation de son réseau national, Ecobank RDC dispose de systèmes de climatisation installés sur l'ensemble de ses sites, notamment le siège, les agences, les points EcoXpress, les guichets avancés ainsi que les distributeurs automatiques de billets (ATM). Ces équipements jouent un rôle essentiel dans la garantie de conditions de travail optimales pour le personnel, le confort de la clientèle, ainsi que la protection des équipements informatiques et électroniques sensibles.

Au siège de la Banque, les installations de climatisation, principalement de marque **Carrier**, sont des équipements à forte valeur stratégique nécessitant une maintenance spécialisée et conforme aux standards du constructeur. Sur les autres sites, la diversité des configurations et des environnements d'exploitation impose une approche structurée, homogène et rigoureuse de la maintenance.

Dans ce contexte, Ecobank RDC souhaite mettre en place un dispositif de maintenance préventive et corrective permettant d'assurer la performance, la disponibilité et la durabilité des systèmes de climatisation sur l'ensemble de ses sites, tout en maîtrisant les risques opérationnels liés aux pannes et aux interruptions de service.

1.2. OBJECTIF

Le présent appel d'offres a pour objectif de sélectionner un ou plusieurs prestataires qualifiés et expérimentés capables d'assurer la **maintenance préventive, corrective et curative** des systèmes de climatisation de l'ensemble des sites d'Ecobank RDC, incluant le siège, les agences, les points EcoXpress, les guichets avancés et les ATM.

Le prestataire retenu devra :

- garantir la disponibilité et le bon fonctionnement continu des équipements ;
- assurer une maintenance conforme aux recommandations des fabricants, notamment pour les équipements **Carrier** installés au siège ;
- proposer des solutions techniques visant à optimiser la performance énergétique et la durée de vie des installations ;
- contribuer à la réduction des risques opérationnels et à l'amélioration de la qualité de service sur l'ensemble du réseau.

1.3. DESCRIPTION DES EXIGENCES

Contexte	MAINTENANCE DES SYSTEMES DE CLIMATISATION
Liste et description des prestations similaires	Maintenance des systèmes de climatisation
Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services	Head Ecobank Business Services / Head Facility Management
Fréquence des rapports	Mensuelle
Durée prévue des prestations	Annuelle / Ponctuelle sur demande
Date de commencement prévue	Dès signature du contrat
Date-limite d'achèvement	Suivant termes du contrat
Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Devise de la proposition	<input checked="" type="checkbox"/> CDF et USD
Date limite de Soumission de la Proposition	Voir calendrier des événements.
Tous les documents doivent être rédigés dans cette langue.	<input checked="" type="checkbox"/> Français
Période de validité des propositions commençant à la date de soumission	<input type="checkbox"/> 60 jours <input checked="" type="checkbox"/> 90 jours <input type="checkbox"/> 180 jours <p>Dans des circonstances exceptionnelles, Ecobank RDC pourra demander au Prestataire de prolonger la validité de la Proposition au-delà de ce qui a été initialement indiqué dans cette RFP. Le Soumissionnaire confirmera alors la prolongation par écrit, sans aucune modification quelconque sur la proposition.</p>
Conditions et procédures de soumission et d'ouverture électronique.	La date limite de dépôt des propositions est fixée au 19 février 2026

Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Analyse préliminaire des critères d'éligibilité <p><u>Offre Technique (70%)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Expertise de l'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> Expérience de l'entreprise, exécution de travaux similaires <input checked="" type="checkbox"/> Relations avec des partenaires experts du domaine <input checked="" type="checkbox"/> Méthodologie, adéquation avec les conditions fixées et conformité du plan d'implémentation avec les délais fixés <input checked="" type="checkbox"/> Équipe de gestion et qualifications du personnel <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Acceptation intégrale des Conditions Générales du RFP <i>[il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut être supprimé indépendamment de la nature des services requis]</i> <p><u>Offre Financière (30%)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Offre financière selon l'approche du meilleur rapport qualité/prix <p>L'évaluation des offres financières sera réalisée uniquement pour les soumissions ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70%. La méthode d'évaluation qui s'applique à cet appel d'offres est la méthodologie des offres techniquement qualifiées avec le moindre prix offert : le marché sera attribué à la société qui possède les qualifications techniques requises et propose le plus faible prix selon le principe du meilleur rapport qualité-prix</p>
Ecobank RDC attribuera à :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un seul et unique Prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Un ou plusieurs Prestataires qui peuvent offrir les services demandés
Type de contrat à signer	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Contrat de Service Professionnel. <input type="checkbox"/> Autre(s) type(s) de contrat

1.4. SOUMISSIONS

Les soumissionnaires devront présenter un dossier complet, incluant les éléments présentés dans les lignes qui suivent.

1.4.1. Proposition technique

Le soumissionnaire devra fournir à Ecobank RDC des preuves démontrant sa capacité technique à réaliser les prestations demandées. Cela inclut une démonstration de son expertise, les compétences de l'équipe proposée (CV et expériences clés), ainsi que des références de contrats similaires.

Pièces administratives

Les documents administratifs suivants doivent accompagner le dossier de soumission :

- Statuts
- Identification Nationale,
- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier,
- Avis d'assujettissement à la TVA,
- Numéro d'Identifiant Fiscal,
- Relevé de l'Identité Bancaire (RIB)

Expertise de l'entreprise

- **Présentation commerciale** : Historique de l'organisation (année de création, années d'existence, domaines d'intervention).
- **Équipe dirigeante** : Profil des dirigeants, mettant en avant leur expertise en Climatisation
- **Personnel clé** : Organisation, nombre de collaborateurs, et leur expérience dans des prestations similaires.
- **Références** : Liste des projets et prestations significatifs réalisés, en précisant le client, le contexte, et les résultats obtenus.

Capacité financière

Une description de la solidité financière de l'entreprise :

- Bilan de trois (3) dernières années d'exercice
- Chiffres d'affaires de trois (3) dernières années d'exercice

1.4.2. Proposition financière

- Les propositions devront détailler les coûts par poste, ainsi que les totaux.
- **Termes et conditions de paiement** : la Banque effectuera les paiements sur une base mensuelle ou trimestrielle quinze (15) jours après réception de la facture.

Les coûts de prestations devront être proposés suivant le cadre de devis ci-après :

Listes des équipements (fichier Excel)

La liste complète des équipements concernés se trouve en annexe du DAO, dans un fichier Excel.

1.5. CRITERES D'EVALUATION

Ces critères ne sont pas nécessairement exhaustifs et ECD se réserve le droit d'ajuster les critères d'évaluation à tout moment jusqu'à la sélection finale.

ECD pourra demander des informations complémentaires pendant le processus d'évaluation. En outre, ECD pourra contacter les références indiquées si nécessaire.

ECD peut également inviter les représentants des soumissionnaires dans ses bureaux pour qu'ils présentent leurs propositions.

Seuls les dossiers complets, avec des propositions 100% conformes aux spécifications minimales demandées seront acceptées.

Tout dossier, incomplet, et toute proposition non conforme au cahier de charges sera rejeté. La méthode d'évaluation qui s'applique à cet appel d'offres est la méthodologie des qualifications techniques au moindre prix : le marché sera attribué à la société qui possède les qualifications techniques requises et propose le plus faible prix / taux de rémunération selon le principe du meilleur rapport qualité-prix.

La méthode d'évaluation qui s'applique à cette offre est la méthode cumulative avec 70% pour l'évaluation technique et 30% pour l'évaluation financière. Pour être techniquement qualifiés, les soumissionnaires doivent obtenir au moins 70 sur 100 au niveau de l'évaluation technique.

Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

TABLEAU A- SYNTHESE DES CRITERES D'EVALUATION

Résumé des formulaires d'évaluation de la soumission technique		Coefficient de pondération de la note	Points maximum
1.	Expertise de l'Entreprise / de l'Organisation	30 %	300
2.	Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution	40 %	400
3.	Structure de direction et personnel clé	30 %	300
Total			1000

TABLEAU B – DETAILS DES CRITERES D’EVALUATION

Evaluation de la soumission technique Formule 1		Points maximum
Expertise de l’Entreprise /de l’Organisation		
1.1	Réputation de la structure / crédibilité / fiabilité / réputation dans le secteur d’activité lié à la maintenance des systèmes de climatisation .	50
1.2	Capacité organisationnelle générale susceptible d’avoir une incidence sur la réalisation du projet de maintenance des unités de climatisation de type Split et VRF/VRV <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité financière - Âge / Taille de l’entreprise 	45
1.3	Mesure dans laquelle des travaux seraient sous - traités (la sous-traitance comporte des risques supplémentaires susceptibles d’avoir une incidence sur la réalisation du projet mais elle permet d’avoir accès à des compétences spécialisées, à condition d’y procéder de la manière appropriée).	60
1.4	Procédures en matière d’assurance de la qualité, garantie	25
1.5	Utilité : <ul style="list-style-type: none"> - De connaissances spécialisées - D’une expérience dans le cadre de contrats similaires dans le domaine d’entretien et maintenance des systèmes de climatisation 	120
Total de la partie 1		300
Evaluation de la soumission technique Formule 2		Points maximum
Méthodologie proposée, approche et plan d’exécution		
2.1	Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche d’entretien et de maintenance des systèmes de climatisation ?	30
2.2	Les aspects importants de la mission à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée de sorte à produire les résultats attendus ?	25
2.3	Les différents composants du projet sont-ils appréciés de manière adéquate les uns par rapport aux autres et en fonction des Termes de Reference ?	20
2.4	La soumission est-elle fondée sur une étude de l’environnement du projet et ces données ont-elles été utilisées de manière appropriée dans le cadre de la préparation de la soumission ?	55
2.5	Mécanisme de coordination proposé pour faire remonter efficacement les informations et produire des rapports de mise en œuvre réguliers.	65
2.6	Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux Termes de Reference ?	120
2.7	La présentation est-elle claire, le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace de l’entretien et la maintenance des systèmes de climatisation ?	85
Total de la partie 2		400
Evaluation de la soumission technique		

Formulaire 3			Points Maximum
Structure de direction et personnel clé			
3.1	Directeur ou équivalent		140
		Note partielle	
	Qualifications générales	120	
	Adéquation au projet		
	- Expérience Professionnelle dans le domaine de climatisation (au moins 5 ans).	25	
	- Expérience dans la gestion de contrat similaires.	20	
	- Expérience professionnelle en matière d'entretien et maintenance des systèmes de climatisation	45	
	- Appartenance à une organisation professionnelle en systèmes de climatisation	30	
	- Connaissances du marché local.	20	
		140	
3.2	Expert confirmé		120
		Note partielle	
	Qualifications générales	100	
	Adéquation au projet		
	- Expérience en systèmes de climatisation	15	
	- Expérience en matière d'entretien et maintenance des systèmes de climatisation	15	
	-Expérience professionnelle en gestion des équipes de maintenance des systèmes de climatisation	45	
	- Connaissance du marché local du pays	25	
	- Formation ou certification dans le domaine de la prestation	20	
		120	
3.3	Autres Experts		40
		Note partielle	
	Qualifications générales	30	
	Adéquation au projet		
	- Expérience en maintenance des systèmes de climatisation	10	
	- Expérience en matière d'évaluation, diagnostic des unités de climatisation de type Split et VRF/VRV	10	

	- Expériences professionnelles générales	10		
	- Connaissance du marché local	10		
	Total de la partie 3	40		300

2. ADMINISTRATION DE L'APPEL D'OFFRES (CONDITIONS GENERALES)

2.1. ENVOI DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires intéressés sont invités à soumettre leur dossier de soumission, comprenant une offre technique et une offre financière, sous format PDF. En complément, **un fichier Excel détaillant les prix** devra également être transmis.

Les offres seront transmises de la manière suivante :

Eléments	Adresse/Echéance/Formulation
Dossier de soumission	ECD-RFP-PWD@ecobank.com
Date limite de dépôt de dossier	19 février 2026
Objet du mail	ECD-008-RFP-2026 – Nom de votre société

NB : Toute offre qui ne sera pas envoyée selon l'approche indiquée ci-dessus sera automatiquement rejetée.

Les soumissionnaires doivent être conscients que le simple fait de présenter une offre, en soi, implique que le soumissionnaire accepte toutes les conditions de la présente RFP.

Il est de la seule responsabilité des soumissionnaires de s'assurer que les offres techniques et financières contenant la proposition parviennent à ECD avant la date limite indiquée dans la présente RFP. Les propositions reçues après la date limite mentionnée seront rejetées. Toute offre ne respectant pas le mode de soumission (Offre technique et financière séparée) sera rejetée. La Banque peut à tout moment prolonger la date limite de soumission des propositions sans engager de responsabilité envers les soumissionnaires.

Toutes les dépenses engagées pour la proposition et la présentation sont à la charge du soumissionnaire et ne seront pas remboursées par ECD.

ECD peut également demander des informations supplémentaires au cours du processus d'évaluation.

En soumettant ses offres, chaque soumissionnaire garantit également qu'il n'est pas en défaut avec les obligations fiscales et sociales du pays. ECD peut, à sa seule discrétion, demander à tout soumissionnaire de fournir des preuves documentaires établissant ces éléments.

2.1. PROCEDURE D'EVALUATION ET NOTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

La sélection se fera en fonction du dossier technique et des coûts. Les soumissionnaires recevront une invitation officielle pour faire une présentation auprès de la direction d'ECD, si nécessaire.

Les soumissionnaires pourront être invités pour des négociations ultérieures sur leur offre.

NB : Une invitation à négocier ne signifie en aucun cas, que la soumission a été acceptée, ni qu'ECD ait l'intention d'attribuer le marché au soumissionnaire.

2.2. UTILISATION ET DIVULGATION DES INFORMATIONS

Toutes les informations fournies par ECD ainsi que celles contenues dans votre soumission sont strictement confidentielles et ne peuvent être utilisées qu'aux fins de cet appel d'offres. Elles ne peuvent être divulguées à aucune tierce partie sans l'autorisation écrite d'ECD.

Les soumissionnaires garantissent l'exactitude des informations fournies et s'engagent à respecter le calendrier établi.

2.3. DECLARATION JURIDIQUE

Ce document est un appel d'offres, sans effet juridiquement contraignant. ECD n'est pas tenu d'attribuer ce marché à un quelconque soumissionnaire. D'autre part, si le marché est attribué, ECD n'est pas tenu de divulguer le nom du bénéficiaire du marché.

2.4. ÉTHIQUE

Veuillez noter que la politique d'ECD exige que les soumissionnaires respectent les normes d'éthique les plus élevées lors de la procédure d'achat et de l'exécution de tels contrats. Conformément à cette politique, Ecobank RDC rejetera une soumission, si elle découvre que le soumissionnaire s'est livré à des pratiques malhonnêtes ou frauduleuses pour obtenir le marché en question.